

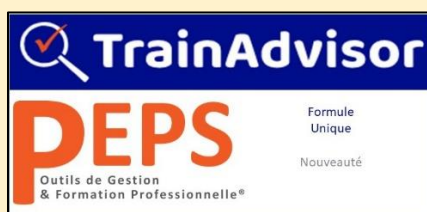
Programme détaillé de la formation " Principes Comptables & Gestion Financière "

Comptabilité/Gestion financière/Amortissements/TVA



Indicateurs qualité

Nombre de stagiaires formés : Nouveauté
Nombre de sessions : Nouveauté
Taux d'assiduité : NC - Taux de rupture : NC
NPS (Net Promoter Score) : NC



1. Public

Cette formation est conçue pour maîtriser les grands principes comptables et bases de la gestion financière d'entreprise.

Elle est particulièrement conseillée aux responsables d'entreprises, dirigeants ou toute personne ne possédant pas de formation initiale en la matière et souhaitant acquérir des bases solides sur l'interprétation des résultats comptables et financiers. De plus, un focus est apporté sur le fonctionnement de la TVA, l'intérêt des amortissements en cas d'investissement ainsi que sur les mentions obligatoires que doivent contenir vos devis et vos factures.

L'apprentissage se déroule par petits groupes.

En commençant par savoir comment déchiffrer un compte de résultat et un bilan comptable, comment les interpréter, vous saurez comment analyser et maîtriser la santé financière de votre entreprise en respectant le cadre légal.

Vous serez capable d'analyser et piloter votre activité au quotidien tout en ayant les outils nécessaires pour mesurer d'éventuels nouveaux investissements.

2. Pré-requis

Aucun prérequis n'est demandé.

3. Objectifs

L'objectif principal de cette formation est de comprendre les grands principes comptables et de maîtriser les notions de base de la gestion financière, tout-en respectant les mentions légales à apporter sur les devis et les factures.

1. Comprendre la différence entre comptabilité et gestion financière
2. Savoir lire un Compte de résultat et un Bilan comptable
3. Arriver à mettre en place 3 grands indicateurs de Gestion, savoir les calculer et les interpréter
4. Connaître le principe de la TVA et des Amortissements linéaires
5. Pouvoir respecter les mentions obligatoires sur les devis et factures

4. Profil formateur



Stéphane Rollet,

Formateur/Gérant de l'organisme de formation
Ancien contrôleur de gestion

diplômé :

- d'un **Master2 Audit & Contrôle de Gestion.**

"Ma plus belle réussite ? Mes clients qui me disent savoir désormais comment s'organiser efficacement pour gérer financièrement leur entreprise"

5. Détail du programme

Chaque apprenant bénéficie :

- ✓ 7h de cours (explications + illustrations)
- ✓ 1 support de cours au format PDF.

Programme détaillé de la formation:

PARTIE I : PRINCIPES COMPTABLES

Chapitre 1 : La logique financière de l'entreprise

Différence entre comptabilité et gestion financière
Les documents comptables fondamentaux
Rôle de la comptabilité
Rôle de la gestion financière

Chapitre 2 : Comprendre les documents comptables

Structure du Compte de Résultat
Principe comptable d'équilibre besoins/ressources
Structure du Bilan Comptable
Lien entre Compte de Résultat et Bilan Comptable

PARTIE II : L'EQUILIBRE FINANCIER DE L'ENTREPRISE

Chapitre 3 : Les 3 grands indicateurs de gestion

Le Fond de Roulement
Le Besoin en Fond de Roulement
La Trésorerie Nette

Chapitre 4 : La bonne santé financière de l'entreprise

Calculs & Analyse les résultats des 3 indicateurs

PARTIE III : TVA & PLAN D'AMORTISSEMENT

Chapitre 5 : Le principe de la TVA

TVA Collectée/TVA Déductible
Les différents régimes de TVA
Les différents taux de TVA

Chapitre 6 : L'amortissement linéaire

Intérêt comptable de l'amortissement
Exercices pratiques : Elaboration de plans d'amortissement

PARTIE IV : OBLIGATIONS LEGALES SUR LES DEVIS & FACTURES

Chapitre 7 : Mentions obligatoires sur les devis

Chapitre 8 : Mentions obligatoires sur les factures

CONCLUSION

Comment contrôler de la santé financière de l'entreprise au quotidien : Les postes clé à suivre régulièrement

PEPS Outils de Gestion & Formation Professionnelle® – EIRL Stéphane ROLLET

Rue de Provence, Rinaudo Appt 6 - 05110 LA SAULCE - Tel: 06.83.06.56.53 – s.rollet.peps@gmail.com

Siret : 850 013 822 00018 - APE 8559B - Organisme de formation certifié Qualiopi N° B02466

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93050084005 du Préfet de la Région Sud

Version 5 du 05/06/2023

6. Méthodes mobilisées

La formation se déroule en FOAD (Formation à Distance), ou en présentiel. Lorsque la formation a lieu à distance, il vous faudra impérativement un ordinateur avec une connexion à internet rapide (ADSL ou fibre). Une webcam sera un plus pour les accompagnements en visioconférence.

Lors des séances de formation à distance, nous utiliserons la visioconférence et notamment le logiciel Zoom. Durant ces temps, le bénéficiaire sera invité à partager son écran afin de présenter son travail et montrer ses éventuelles difficultés. Le formateur pourra également partager son écran pour montrer des techniques permettant de mieux intégrer des apprentissages. Un enregistrement vidéo des séances en visioconférence sera conservé afin de justifier la présence du stagiaire aux sessions de formation prévues.

7. Mode d'évaluation et de validation

Évaluation par le formateur à partir :

- d'un questionnaire de positionnement en début de formation "Evaluation Pré-Formation"
- d'un questionnaire à chaud en fin de formation "Evaluation Post-Formation"
- d'un questionnaire à froid 6 mois après formation

Attestation de formation : L'apprenant obtient une attestation de formation de fin de stage mentionnant le résultat des acquis

8. Durée

La durée de la formation est de 7 heures (1 journée).

9. Tarifs

INTER (Classe à distance)

450€ TTC

Cette formule comprend :

- 7h de cours avec le formateur.
- Un support de cours au format PDF.
- Accès au replay sur demande

INTRA (Dans vos locaux ou à distance)

1800€ TTC*
Prix groupe 6 pers. Max

Cette formule comprend :

- 7h de cours avec le formateur.
- Un support de cours au format PDF.
- Accès au replay sur demande

**Hors frais de déplacement du formateur*

10. Modalités et délais d'accès

Notre organisme de formation s'engage à répondre en 48h à toute demande d'information relative pour toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux.

Si vous désirez faire une **demande de prise en charge financière** auprès de votre OPCO (Agefice, Fiflp, Fafcea, ...), nous vous recommandons de **prévoir un délai d'un à deux mois** pour obtenir la lettre d'accord de financement. Merci donc de planifier votre formation en fonction.

Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans le mois suivant votre demande ou acceptation de prise en charge.

11. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont à priori accessibles à tous. Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaires l'Agefiph vers lequel nous pourrions vous orienter.

12. Contacts

L'Organisme de formation PEPS Outils de Gestion & Formation Professionnelle® est géré et administré par **Stéphane Rollet**. Ce sera également votre contact privilégié concernant la qualité des formations et les éventuelles situations de handicap.

C'est le seul formateur à intervenir dans la formation " Gestion Financière – L'essentiel ".

Coordonnées : Tel:**06.83.06.56.53** – Email: **s.rollet.peps@gmail.com**